# Appel à contributions

# Symposium sur

# L'agriculture africaine et la zone de libre-échange continentale (ZLECAf)

Opportunités, Enjeux et Défis

18-19 Juin 2020, Nairobi, Kenya

Organisé par

## L'Association africaine des économistes agricoles - AAEA

L'Association africaine des économistes agricoles (AAEA) a le plaisir de vous inviter à soumettre des propositions pour un symposium qui sera organisé à Nairobi en juin 2020. Le thème du symposium est l'agriculture et la zone de libre-échange continentale africaine - opportunités, enjeux et défis. Le symposium sera organisé autour des présentations orales des articles sélectionnés et autres exposés par des personnes et institutions invitées.

#### Contexte

La décision de lancer le projet de Zone de libre-échange continentale (ZLEC) a été prise lors du 18e sommet ordinaire de l'Union africaine en janvier 2012 à Addis-Abeba. Après un long processus de négociation et trois forums de discussion, l'accord établissant la ZLECAf a été signé à Kigali le 21 mars 2018. Lors du sommet de Niamey le 7 juillet 2019, les dirigeants africains ont lancé la phase de mise en œuvre de l'accord. L'accord fournit un cadre pour la libéralisation du commerce des biens et services, et devrait créer à terme, un marché continental unique pour les biens et services, avec libre circulation des hommes d'affaires et des investissements, et ainsi ouvrir la voie à l'accélération de la mise en place d'une l'Union Douanière.

Une fois pleinement mise en œuvre, la ZLECAf devrait couvrir les 55 pays africains, avec un PIB actuel combiné estimé à 2,5 mille milliards de dollars US, et une population de plus d'un milliard d'habitants, dont 60 % ont moins de 25 ans. Dans ce contexte, le projet de zone de libre-échange continentale africaine donne espoir quant à la réalisation de la promesse économique du continent. Il a le potentiel d'augmenter la faible productivité de l'Afrique et promouvoir les investissements, contribuant ainsi à augmenter les niveaux de revenus et réduire la pauvreté. Le FMI estime que la ZLECAf entraînera une augmentation du bien-être économique pour l'ensemble du continent de 2 à 4 %, selon l'ampleur et la rapidité de la mise en œuvre des réformes.

La mise en œuvre de la ZLECAf offre des conditions exceptionnelles pour la poursuite et l'accélération de la transformation de l'agriculture sur le continent. L'agriculture reste l'épine dorsale de la plupart d'économies africaines, et le sort des économies africaines dépend fortement de la croissance de la productivité dans le secteur agricole. À ce titre, l'agriculture reste le pari le plus sûr de l'Afrique pour la réalisation d'une croissance économique inclusive, créatrice de revenus, et génératrice d'emplois décents, principalement pour les jeunes.

D'autre part, la création de la zone de libre-échange continentale africaine est un instrument vital pour la croissance économique et le progrès social sur le continent. Ainsi présenté, l'agriculture et le développement rural devraient être au cœur de la mise en œuvre de la zone de libre-échange africaine. Le secteur agricole serait le principal moteur de la mise en œuvre de la ZLECAf, mais pourrait en même temps être le principal bénéficiaire d'une mise en œuvre réussie de la ZLECAf.

Bien que l'on s'attende à ce que l'agriculture soit l'un des secteurs les plus favorablement touchés, la libéralisation à elle seule ne conduira pas au développement agricole. Si l'agriculture doit réaliser son potentiel dans le contexte du nouvel environnement de libre-échange, certains défis devront être

relevés. Le symposium proposé vise à fournir une plate-forme aux chercheurs et divers groupes d'experts pour discuter du lien entre le récent accord de libre-échange et le secteur agricole africain.

### Objectifs et portée

L'objectif du symposium est de renforcer les capacités sur le rôle et l'importance du secteur agricole dans le nouvel environnement, et de générer des connaissances sur les politiques et mesures nécessaires pour favoriser la participation et le développement du secteur agricole dans le nouvel environnement de libre-échange continental.

Les thématiques qui seront abordées lors du symposium comprennent (de façon non exhaustive)

- Zone de libre-échange, marché des intrants agricoles et production agricole.
- ZLECAf et promotion des chaînes de valeur régionales des produits agricoles de base.
- Subventions, barrières tarifaires et non tarifaires sur les produits agricoles.
- Commerce intra-africain et consommation alimentaire dans le contexte de la ZLECAf.
- La ZLECAf et les autres accords commerciaux (accords multilatéraux, communautés économiques régionales, accord commercial bilatéral...).
- Marché agricole africain, politiques et institutions agricoles.

### Directive pour la soumission d'Articles

Les auteurs intéressés doivent soumettre leurs articles en Français ou en Anglais à l'adresse électronique suivante: <a href="mailto:symposium2020@aaae-africa.org">symposium2020@aaae-africa.org</a>. Nous encourageons la soumission d'articles axés sur les politiques et les solutions et basés sur des travaux empiriques solides. Nous encourageons également les auteurs à soumettre des articles complets traitant du thème du symposium. Les auteurs peuvent également soumettre un résumé de 2 pages étant entendu que s'ils sont sélectionné, ils devront soumettre l'article complet avant le symposium. Les auteurs qui soumettront des articles doivent respecter les dates limites indiquées dans le tableau ci-dessous, et doivent suivre les directives et guide aux auteurs du Journal africain d'économie agricole et des ressources (AfJARE) disponible à l'adresse <a href="http://afjare.org/authors-guide/">http://afjare.org/authors-guide/</a>.

#### **Sponsoring**

Les auteurs des articles sélectionnés pourront éventuellement être financés pour participer au symposium et y présenter leurs travaux. Le parrainage couvrira les dépenses (voyage, séjour) liées à leur participation au symposium. Un seul auteur par article accepté pour la présentation sera éligible pour éventuel financement.

## Résultats escomptés

Les résultats du symposium devraient inclure :

- Un rapport sur le symposium et les points à retenir.
- les articles répondant aux normes, seront publiés dans un numéro spécial de la Revue africaine d'économie agricole et de ressources (AfJARE) http://afjare.org/.
- Publication de notes de recherche et de politiques.

#### DATES CLÉS

Activité	Date limite
Appel à contributions	Janvier 2020
Date limite de soumission des résumés ou des articles complets	31 Mars 2020
Notification d'acceptation du papier	30 Avril, 2020
Symposium sur l'agriculture et l'accord de libre-échange ZLECAf	Juin, 18-19, 2020